

La fibre est là ! Une réunion publique pour vous informer

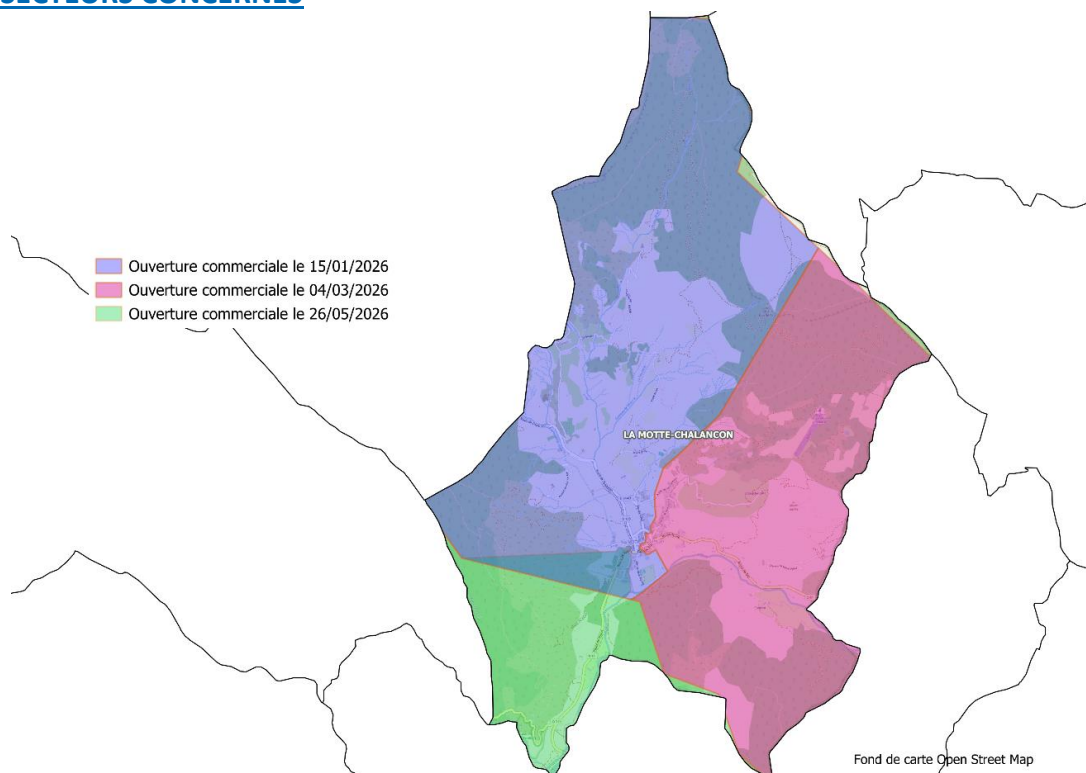
Depuis le 15 janvier puis le 3 mars 2026, la fibre est disponible sur des premières parties de notre commune grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique à l'engagement de vos collectivités : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux Départements de l'Ardèche et de la Drôme, la Communauté de communes du Diois, la commune de La Motte Chalancon, l'Etat au travers du Plan France Très Haut Débit et l'Europe (FEDER). La commercialisation des services démarrera ensuite le 26 mai sur le reste de la commune.

Afin de vous expliquer la démarche pour vous raccorder au réseau, quoi faire en cas d'inéligibilité le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique et ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public organisent une réunion publique d'ouverture commerciale.

Lundi 1er juin à 17h00
Salle du conseil municipal
3 Place des écoles
26470 LA MOTTE CHALANCON

L'occasion de poser vos questions et d'échanger avec les opérateurs présents.

LES SECTEURS CONCERNÉS



Pour savoir si vous êtes concernés par la réunion publique, faites le test d'éligibilité sur le site d'Ardèche Drôme Numérique rubrique « A quand la fibre chez moi ? » :

<https://www.ardechedromenumerique.fr>

Le résultat doit afficher Phase 4 « Raccordement possible », « Raccordement non possible », « Travaux toujours en cours ».

POUR TOUTE QUESTION, VOUS POUVEZ :

- ➔ Consulter la **Foire aux Questions** d'ADN :
<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>
- ➔ Contacter la **hotline** d'ADTIM FTTH, exploitant du réseau public ADN au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 19h)